



# AMASSA

Ensemble



## BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ

Tél : 05 59 05 54 63

amassa@rebenacq.com

www://rebenacq.com

**JUILLET 2009**

Les informations qui nous sont parvenues justifient un Amassa en ce début d'été. Bonne période estivale pour tous !

### **FÊTES DE RÉBÉNACQ**

#### **LES IMPRESSIONS DU CONSEIL**

Une bonne partie du village s'était donné rendez-vous ce week-end de la Saint-Jean sur les places afin de répondre présent à l'invitation qu'avait lancée le nouveau Comité des fêtes. Nous avons pu assister à des concerts de qualité avec une très bonne ambiance, ainsi que des animations pour les petits et grands. Aucune ombre ne s'est montrée à ce tableau festoyeur.

Au nom de tous, nous remercions très vivement les membres du Comité ainsi que leurs bénévoles de nous avoir organisé un week-end dans la joie et la bonne humeur et leur souhaitons de continuer ainsi.

#### **LE MOT DU COMITÉ**

Voilà, les fêtes sont passées et se sont bien passées ! Nous nous sommes lancés dans une aventure et nous ne regrettons pas !

Grand, grand merci à toute cette équipe de jeunes pour leur investissement et qui ont su mener tout ceci comme des chefs !

On leur a fait confiance et on ne s'est pas trompés. Ils nous l'ont prouvé tout au long de leur engagement.

Grand merci aussi à tous ceux qui nous ont aidés spontanément avec compétence et gentillesse. Merci à tous ces enfants et ados.

Enfin merci aux commerçants du village et à tous ceux qui nous ont encouragés par leur présence et leurs généreux dons.

A l'an prochain peut-être...

### **ACTIVITÉ D'EAU POUR LES JEUNES**

Nous souhaitons mettre en place des activités d'eau (kayak, raft...) pour les jeunes de Rébénacq, dans la semaine du :  
**24 au 28 Août**, à la base nautique de Soeix-Oloron.

Ces activités sont ouvertes aux jeunes de 11 à 17 ans, elles se pratiqueront à la journée et/ou sous la forme d'un séjour avec hébergement, en fonction du nombre de participant et de leur âge.

Une participation financière de la municipalité est prévue et, comme les années précédentes, nous souhaitons une implication des parents dans l'organisation (transports, repas, encadrement soirée...).

La participation de jeunes extérieurs au village (amis, cousin(e)s...) peut être envisagée en fonction des places mais sans participation financière de la commune.

Une réunion d'information est prévue le :  
**JEUDI 9 JUILLET à 19 Heures à la mairie.**

Prendre contact avec **Frédéric Graindorge** :  
Tél : au 05.59.05.54.08 ou 06.75.02.23.79 .

D'avance, merci.

F.G.

### **FÊTE DE L'ÉCOLE**

Samedi 28 juin a eu lieu la fête de l'école à la Salle Palisses. La quasi totalité des élèves étaient présents pour nous dévoiler leur travail artistique.

Les enfants nous ont offert un spectacle de chants et de poésies, nous emmenant autour du monde en passant par *Chine, Chine, Nagawica* ou même un chant anglais, avant de conclure par des danses et chants béarnais.

L'après midi s'est terminée avec le verre de l'amitié offert par l'équipe enseignante ; les parents avaient confectionné de nombreux gâteaux.

Nous souhaitons à tous les enfants de passer de très bonnes vacances et à l'année prochaine !

# LE PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Un passeport biométrique est un document d'identité et de voyage hautement sécurisé ; il inclut un composant électronique où sont enregistrés l'état civil, la photo et les empreintes digitales numérisées du titulaire. Il peut être réalisé dans les Pyrénées-Atlantiques depuis le 8 juin dernier.

Les demandes doivent être déposées par le demandeur lui-même dans une des 24 mairies équipées d'une station d'enregistrement. Dans notre département, les communes les plus proches ainsi équipées sont Arudy, Laruns, Nay, Oloron, et Pau.

Les pièces à fournir sont les mêmes que celles demandées auparavant. Les photographies pourront être prises directement en mairie lors du dépôt de la demande. Toutefois, le demandeur pourra apporter ses photos d'identité qui devront être conformes aux exigences réglementaires.

Les empreintes de 8 doigts seront numérisées lors de la demande en mairie. C'est pourquoi la demande devra impérativement être faite par le demandeur en personne. Les enfants de moins de 6 ans en seront dispensés.

La préfecture recevra les dossiers par voie électronique. Ses agents vérifieront que la demande est conforme et procéderont à la confection du passeport.

Le document sera remis à son titulaire en personne, aucune procuration ne sera acceptée. Le passeport sera délivré à la Mairie du lieu de dépôt après identification par empreintes digitales.

Ce passeport biométrique sera valable 10 ans pour un majeur, 5 ans pour un mineur.

Son coût sera de :

89 € pour un majeur

45 € pour un mineur de 15 ans et plus,

20 € pour un mineur de moins de 15 ans,

Ces tarifs sont avec photo, le coût est réduit de 1 € (88, 44, et 19€) si l'on amène sa photo.

Les permanences à la mairie d'Arudy ont lieu les lundi, mardi et jeudi, de 13h 30 à 16h.

Attention : par suite de ces nouvelles dispositions, la mairie de Rébénacq n'est plus à même de recevoir et de traiter les demandes de passeport. Merci pour votre compréhension.

## COMPOSTEURS

La CCVO (Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau) a commandé des composteurs qui seront mis à disposition des habitants à leur demande.

Il s'agit d'une première tranche qui ne permettra pas de servir tous les foyers. Il est donc nécessaire de s'inscrire au plus tôt auprès du secrétariat de mairie si vous voulez bénéficier d'un composteur et de son bio-seau. Il vous faudra cependant verser 15 € comme participation financière pour un composteur 320 litres et 20 € pour un 620 litres.

Une réunion publique sera organisée prochainement afin de vous expliquer de quelle façon utiliser au mieux cet outil écologique.



Vous pourrez ainsi fabriquer votre meilleur compost tout en allégeant le poids de la collecte d'ordures ménagères : vous vous porterez en "éco citoyen".

## RESULTATS DES ELECTIONS EUROPEENNES

Total 282 votants sur 583 inscrits, soit une participation de 48,3%

Nombre de voix obtenues :

M. ALIOT Louis	9
M. PUYJALON Eddie	10
M. BAUDIS Dominique	64
M. MARTINEZ Jean-Claude	3
M. TEMPLE Henri	2
M <sup>me</sup> TORREMOCHA Sandra	1
M <sup>me</sup> ECHEVERRIA Ixabel	0
M. ARIF Kader	46
M. TERRIEN Alain	0
M. GRAS Yves	0
M. JACOB Vincent	0
M. DULONG Pierre	0
M. CARAYOL David	0
M. ROCHEFORT Robert	47
M. TELLECHEA Jean	5
M <sup>me</sup> DE FRANCLIEU Douce	0
M. BOVE José	37
M. RAICH Robert	0
M. DREVET Patrice	16
M. FAURA Raymond	0
M. MELENCHON Jean-Luc	22
M <sup>me</sup> BARBE Sylvie	1
M <sup>me</sup> MARTIN Myriam	14
M. FANCHTEIN Jean-Jacques	0